



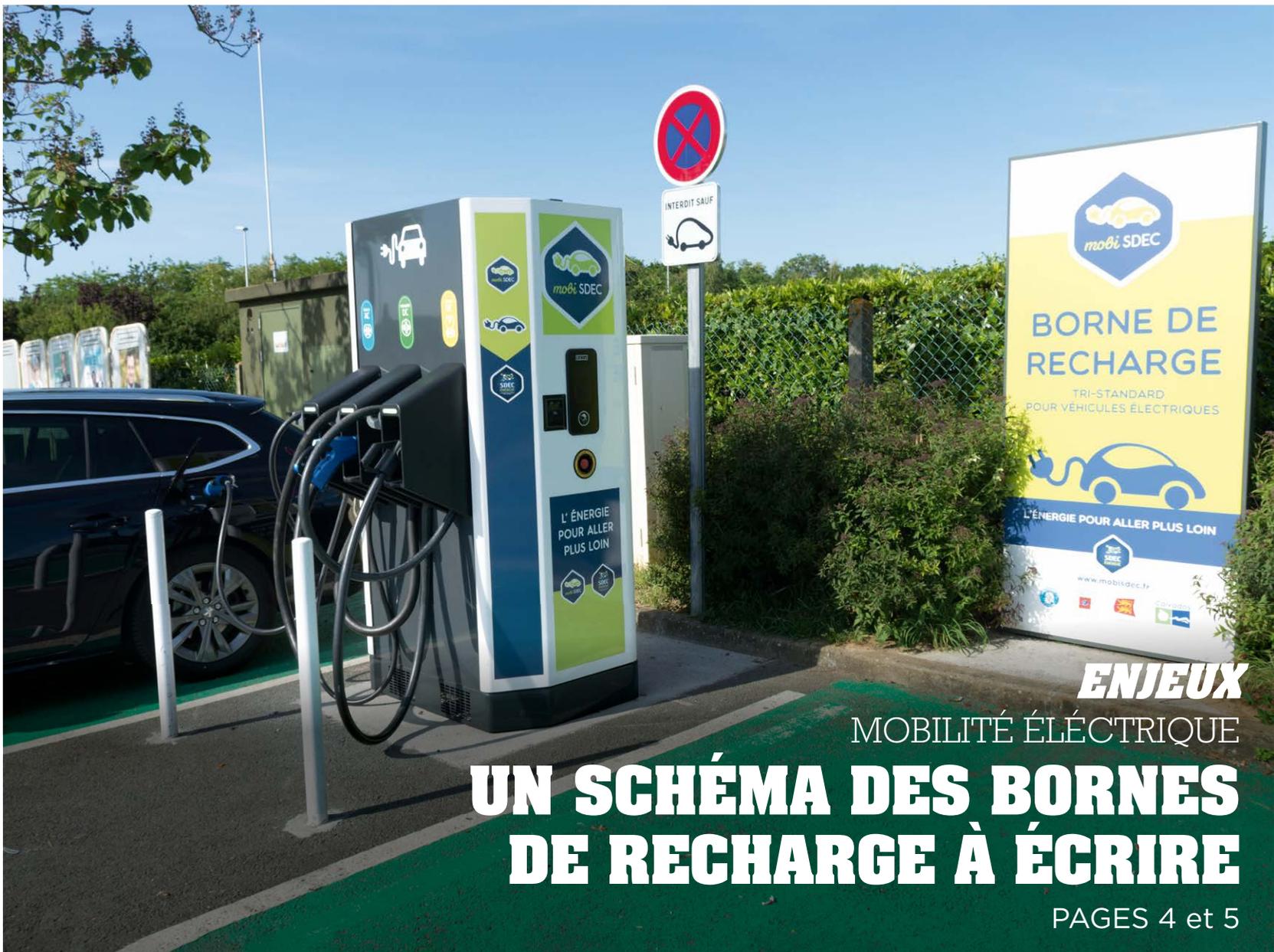
WWW.SDEC-ENERGIE.FR

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

Dialogue

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°84
Juin
2022



ENJEUX MOBILITÉ ÉLECTRIQUE **UN SCHÉMA DES BORNES DE RECHARGE À ÉCRIRE**

PAGES 4 et 5



TRANSITION PAGES 2 et 3

LE SDEC ÉNERGIE AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS
LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS
SCOLAIRES AIDÉE



SUR LE TERRAIN PAGE 6

ISOLATION ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
QUAND UN GYMNASÉ DEVIENT VERTUEUX

EN MISSION PAGE 8

6^E ÉDITION DU NORMANDIE
ÉNERGIES TOUR :
LE RALLYE DES BOCAINS

PAROLE À... PAGE 8

GUILLAUME LEFRANÇOIS
UNE RELATION EFFICACE
ET DE LONG TERME



ÉDITORIAL

TRAVAUX D'ÉTÉ

Les vacances arrivent ! Et si nous prenions la route ensemble cet été ? Ensemble pour construire le schéma directeur d'implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques dans notre département. Le déploiement des bornes doit être organisé, planifié, coordonné dans chaque territoire afin de répondre aux besoins de nos concitoyens et faciliter leur vie au quotidien. Fort de son expérience, le syndicat se propose de piloter ce schéma en concertation avec les parties prenantes en la matière. Cette concertation sera menée cet été pour que nous puissions rendre notre copie à la rentrée.

D'autres travaux nous attendent durant cette période estivale et notamment le lancement de l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. C'est un projet novateur et volontaire porté par notre syndicat pour vous accompagner financièrement et permettre ainsi aux collectivités engagées dans un programme CEP ou ACTEE de passer à l'acte. Plus que des paroles, nous sommes plus que jamais à vos côtés pour favoriser les économies d'énergie. À l'heure où les coûts de fonctionnement sont de plus en plus impactants pour nos budgets, vous pouvez compter sur notre engagement.

L'été est aussi la période propice pour finaliser le roadbook, le quizz et les challenges qui viendront animer la 6^e édition du Normandie Énergies Tour (NET). Cette année, les concurrents pourront découvrir les routes du bocage virois, chères à mon cœur, seule contrée qui n'a pas encore été traversée par le NET. Ce sera chose faite ! Alors rendez-vous le 17 septembre.

Comme vous le constatez, l'été sera studieux au SDEC ÉNERGIE.

Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente du SDEC ÉNERGIE



En s'appuyant sur les dispositifs CEP et ACTEE, le SDEC ÉNERGIE cible la rénovation des bâtiments scolaires.

LE SDEC ÉNERGIE AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS

La rénovation des bâtiments scolaires aidée

Écoles, cantines ou garderies... Ces bâtiments scolaires vont pouvoir bénéficier d'une aide à la rénovation énergétique proposée par le SDEC ÉNERGIE. Les collectivités, déjà engagées dans un processus de soutien (CEP ou ACTEE), vont inaugurer le nouveau dispositif.

Dans un contexte de hausses durables des factures d'énergies des collectivités (gaz et électricité notamment), l'heure est aux économies. La rénovation énergétique de leurs bâtiments est justement un des leviers importants pour diminuer les consommations et donc les dépenses. Dans le souci d'aider les communes ou les EPCI à engager des programmes de travaux de rénovation de leur patrimoine, le SDEC ÉNERGIE franchit une nouvelle étape.

Après l'accompagnement du Conseil en énergie partagé (CEP), le service d'aide à la gestion énergétique du patrimoine communal lancé en 2008, puis le financement d'actions grâce à la candidature au programme national innovant pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, baptisé ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité

Énergétique) et mis en place l'an dernier, le syndicat va plus loin, s'appuyant sur ces deux dispositifs, en ciblant dès maintenant la rénovation des bâtiments scolaires.

Écoles, cantines ou garderies des communes ou des EPCI sont sur sa liste, « *car moins aidés financièrement que les autres bâtiments, par les dispositifs en vigueur aujourd'hui* » explique Alban Raffray, directeur du département Transition énergétique au SDEC ÉNERGIE.

« Favoriser le passage à l'acte »

Un appel à projets expérimental sera ainsi lancé pour déterminer les communes éligibles. L'idée est de proposer une aide financière substantielle aux collectivités, engagées dans un CEP ou dans le service commun de la communauté urbaine de Caen la mer et qui auront réalisé un audit (chiffrage des travaux

Le montant de l'aide pourrait aller jusqu'à 30 % du montant des travaux avec un plafond de 50 000 € ou 75 000 € selon les cas.

établi) dans le cadre du programme ACTEE, « Notre volonté est de favoriser, avec cet accompagnement, le passage à l'acte des collectivités et faire qu'elles engagent des travaux de rénovation sur ce patrimoine scolaire bâti », indique Catherine Gourney-Leconte, présidente du SDEC ÉNERGIE. Le montant de l'aide pourrait aller jusqu'à 30 % du montant des travaux avec un plafond de 50 000 € ou 75 000 € selon les cas. Pour cela, les collectivités devront s'engager sur un niveau de performance énergétique d'au moins 40 % d'économie par rapport à une année de référence (lire ci-dessous).

Le dispositif reposera également sur une mutualisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par les travaux de rénovation entrepris. Le SDEC ÉNERGIE se propose de jouer le rôle d'agrégateur de CEE et de les valoriser pour le compte des collectivités qui, aujourd'hui, ne le font pas. La valorisation financière des CEE serait reversée pour partie à la collectivité, le reste étant conservé par le syndicat pour financer le dispositif et en particulier les moyens humains nécessaires à son fonctionnement, notamment pour valider les dossiers, s'assurer de l'éligibilité des travaux, récupérer les justificatifs, monter les dossiers... Si l'appel à projets est concluant, le système d'aide pourrait devenir pérenne. □

Contact : Département Transition énergétique
energie@sdec-energie.fr - 02 31 06 61 80



CHAUDIÈRES BOIS : AUGMENTATION DES VENTES DE 103 % EN 2021



Dans un contexte de hausses des prix de l'énergie et d'aides à la rénovation énergétique, les chaudières biomasse tirent leur épingle du jeu. Le syndicat français des chaudiéristes biomasse a annoncé une forte augmentation de 103 % des ventes de chaudières bois en 2021. Si la chaudière aux granulés reste la favorite avec +119 % de ventes, celles aux buches et plaquettes ne sont pas en reste avec des ventes en croissance respectivement de 11 % et 5 %.



BÉNÉFICES CLIMATIQUES ET ÉCONOMIQUES DES ENR EN FRANCE

Selon un rapport publié le 1^{er} juin par l'ADEME, « le développement des énergies EnR & R (énergies renouvelables et de récupération) en France entre 2000 et 2019 a permis d'éviter la consommation de 1 468 TWh (térawatt-heure d'énergie primaire) de combustibles fossiles, en France et en Europe ». C'est l'équivalent de plus de 910 millions de barils de pétrole en cumulé indique ce rapport. Ce développement a ainsi permis d'éviter l'équivalent de 426 millions de tonnes d'équivalent CO2. Autre avantage, financier cette fois : une économie de « 22 milliards d'euros sur la facture énergétique française liés aux importations de combustibles fossiles ».

VOITURE ÉLECTRIQUE À 100 € PAR MOIS : QUI SERA CONCERNÉ ?



Pour décarboner le transport automobile, le chef de l'Etat a annoncé vouloir créer un dispositif de « leasing social », c'est-à-dire la possibilité pour les français de louer une voiture électrique pour 100 € par mois. La ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a détaillé les premiers contours de sa mesure, qui devrait s'adresser au français qui en ont le plus besoin : ceux pour qui le véhicule est un outil de travail et ceux qui n'ont pas les moyens de passer à un véhicule propre car trop cher.



FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PLUS DE 185 M€ EN 2021

Selon le dernier baromètre réalisé par Financement Participatif France en partenariat avec GreenUnivers, année après année, le rythme du financement citoyen s'accélère avec pas moins de 185 M€ collectés en 2021 pour la transition énergétique, contre seulement 11 M€ en 2016. Les énergies renouvelables constituent encore la grande majorité des projets financés, même si certains secteurs émergent comme l'efficacité énergétique ou la mobilité, qui commencent à représenter des sommes non négligeables.

DÉCRET TERTIAIRE : DÉCLARATION AVANT LE 30 SEPTEMBRE

Bâtiments scolaires ou pas, le « décret tertiaire » impose une réduction de la consommation énergétique aux propriétaires de bâtiments à usage tertiaire du secteur public ou privé (ceux dont la surface de plancher – continue ou cumulée – est supérieure ou égale à 1 000 m²). D'ici au 30 septembre 2022, les collectivités devront avoir fait leur déclaration initiale auprès de l'ADEME, sur la plateforme OPERAT avec l'identification des sites concernés, l'inventaire de leurs consommations et le choix des années de référence. Les réductions cibles sont les suivantes : -40 % d'ici 2030 ; -50 % d'ici 2040 et -60 % d'ici 2050. Une modulation des objectifs est possible dans certains cas (contraintes techniques, architecturales mais aussi économiques).

VEILLE



La concertation sur le futur schéma de déploiement a été lancée le 17 mai dernier à Biéville-Beuville.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Un schéma de déploiement des bornes de recharge à écrire

Pour poursuivre l'équipement du département, un Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques va être rédigé. À l'échelle du Calvados, le SDEC ÉNERGIE coordonne la concertation.

Avec 370 bornes de recharge installées, dont 235 bornes posées par le SDEC ÉNERGIE, le Calvados dispose à ce jour d'un maillage conséquent et solidaire du territoire. Mais le nombre actuel de ces infrastructures pour véhicules électriques ne suffit pas pour répondre aux besoins croissants des usagers de cette nouvelle forme de mobilité. Dans le même temps, l'offre des acteurs privés se développe. Ainsi, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 oblige la mise à disposition de points de recharge dans tous les parkings de plus de 20 places avant 2025. Les questions se posent : combien en faudra-t-il de plus demain et où les positionner ?

C'est tout l'objet de la réflexion conduite par le SDEC ÉNERGIE pour écrire un Schéma directeur de déploiement des infrastructures de

recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) à l'échelle du Calvados. Lancée le 17 mai dernier à Biéville-Beuville, la concertation pour identifier les besoins de toutes les parties prenantes va se poursuivre tout au long de l'année 2022 (*lire ci-contre « Prochain rendez-vous »*). Présents ce jour-là, représentants de l'État, de la Région, élus des communes et des EPCI, aménageurs, gestionnaires de voirie et de réseaux, bailleurs sociaux..., seront aussi les parties prenantes associées à la rédaction du schéma.

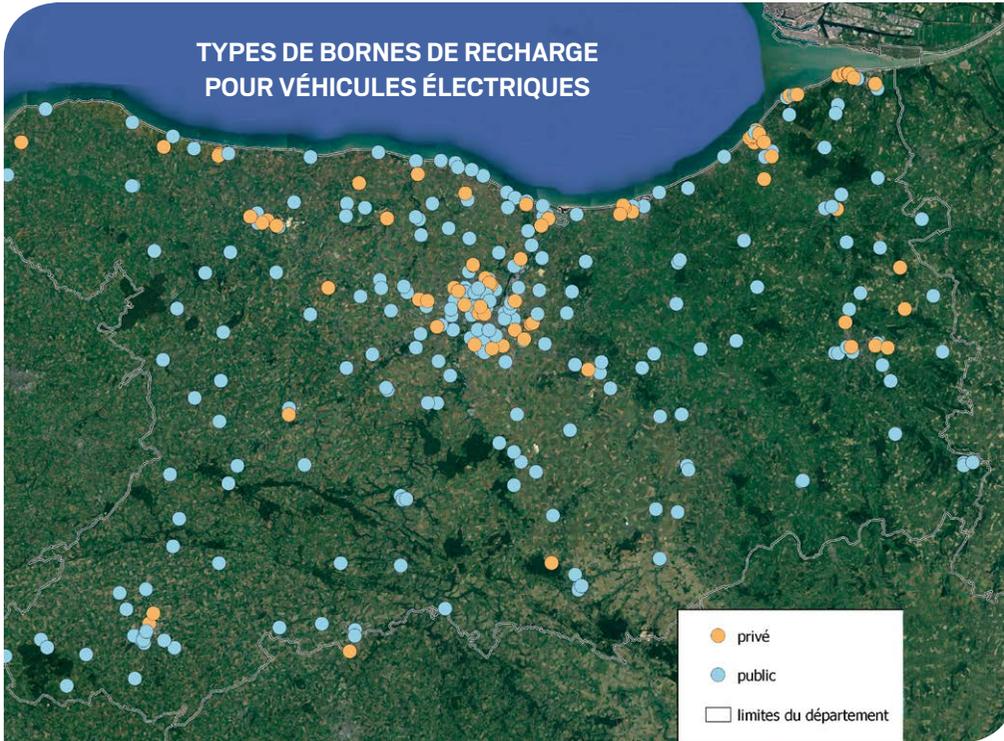
« Créer un maillage pertinent »

« Aujourd'hui et demain, le déploiement des bornes doit répondre aux besoins exponentiels en la matière d'électromobilité. Mais la question du bon maillage s'avère complexe. En effet, des objectifs purement quantitatifs ne suffisent pas

à créer un maillage pertinent. Et, pour y réfléchir, l'échelle départementale est pertinente », explique Catherine Gourney-Leconte, Présidente du SDEC ÉNERGIE.

Dans le cadre de la loi d'Orientations des mobilités (dite loi LOM) de décembre 2019, qui incite à la réalisation d'un tel schéma directeur à l'échelle supra-communale, voire départementale, le Code général des collectivités territoriales permet aux syndicats d'énergies de produire ces documents. Dans le Calvados, le SDEC ÉNERGIE propose aujourd'hui d'en être le coordonnateur en le réalisant et en le finançant, en concertation avec les acteurs de la mobilité électrique (*lire l'interview p.5*).

Depuis 2015, le syndicat départemental exerce la compétence visant la mise en place d'un service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables compre-



nant la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance de ces installations (*lire ci-dessous*). Plus de 120 collectivités y adhèrent déjà et de nouvelles le rejoignent en lui transférant leur compétence IRVE (Infrastructures de recharge pour véhicules électriques).

« Un schéma cohérent et concerté »

Dans le cadre du futur schéma, le cabinet Artelia, missionné par le SDEC ÉNERGIE, a présenté, en mai dernier, le diagnostic de la mobilité électrique dans le Calvados (état des lieux des points de charge, analyse des flux de circulation...), préalable indispensable à la concertation.

« Ce schéma directeur est avant tout un outil d'aide à la décision au service des territoires, des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et des collectivités. Il va permettre de mieux cerner l'offre de recharge électrique ouverte au public

sur le département », indiquent Alban Raffray, directeur du département Transition Énergétique et Philippe Landrein, responsable de la mobilité durable au SDEC ÉNERGIE.

Ainsi, l'offre devra être en cohérence avec les politiques locales de mobilité, de protection de la qualité de l'air et du climat, d'urbanisme et d'énergie mais aussi en coordination entre les maîtres d'ouvrages publics et privés et, enfin, s'adapter à l'évolution des besoins de recharge pour le trafic local ou de transit. « Notre volonté est d'aboutir à un schéma directeur cohérent et concerté d'ici la fin de l'année », précise Catherine Gourney-Leconte. □

> Retrouvez toutes les informations sur le SDIRVE sur <https://www.sdec-energie.fr/schema-directeur-pour-les-infrastructures-de-recharge-pour-vehicules-electriques-sdirve>



LES CHIFFRES DANS LE CALVADOS : PLUS DE 8 000 VÉHICULES POUR 370 BORNES

Le parc automobile du Calvados compte 8 200 véhicules électriques et hybrides rechargeables au 1^{er} janvier 2022 (316 000 véhicules vendus en France en 2021, soit + 62 %).

Concernant les points de recharges ouverts au public, le réseau MobiSDEC, développé par le SDEC ÉNERGIE, propose 235 bornes sur un total de 370 bornes installées (environ 30 000 bornes en France).

INTERVIEW



JEAN-LUC GUILLOUARD
VICE-PRÉSIDENT
DU SDEC ÉNERGIE,
EN CHARGE DE LA
MOBILITÉ DURABLE

« NOUS COMPTONS SUR LA PARTICIPATION DE TOUS »

Avec qui va se dérouler la concertation ?

Le futur schéma directeur s'appuie sur la concertation avec toutes les parties prenantes de la mobilité électrique dans le Calvados. Je pense notamment aux élus des communes et des EPCI, aux gestionnaires de voiries et de réseaux, aux aménageurs, aux lotisseurs, aux bailleurs sociaux ou non, aux centres d'intérêt touristiques... Nous leur proposerons de participer à des interviews et des ateliers.

Quel est le but poursuivi ?

Les interviews et les ateliers que nous allons mener nous permettront, ensemble, d'élaborer une stratégie de déploiement des installations de recharge et des objectifs opérationnels au plus près des enjeux de chacun des territoires, qu'ils soient économiques, touristiques ou sociétaux. Nous comptons sur la participation de tous à l'élaboration de ce schéma directeur qui nous permettra demain de garantir une véritable cohérence territoriale de ces infrastructures et facilitera la vie de nos citoyens.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE MARDI 20 SEPTEMBRE

Engagé depuis le printemps dernier avec la réalisation du diagnostic et l'information des parties prenantes, le calendrier s'est poursuivi le 17 mai avec le lancement de la concertation du futur Schéma directeur des infrastructures de recharge.

- Les mois de juin et de juillet seront consacrés aux entretiens individuels pour l'étude du futur maillage des bornes.
- Le mardi 20 septembre, à 14h, à la CCI de Caen, une réunion de partage présentera l'évaluation des besoins et la stratégie globale de déploiement.
- En octobre, le travail en ateliers permettra de décliner localement la stratégie départementale.
- En novembre et décembre, le schéma directeur sera rédigé pour être restitué aux parties prenantes, en décembre, puis au préfet, en janvier-février, qui aura deux mois pour le valider.
- En avril 2023, le document sera publié.

ISOLATION ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Quand un gymnase devient vertueux

En rénovant son gymnase, Feugueroles-Bully a fait coup double. Non seulement cet équipement énergivore est devenu plus sobre, mais avec l'appui du SDEC ÉNERGIE, la commune s'est appropriée la production d'électricité. Un investissement à long terme qui a valeur d'exemple.



À peine 12 °C avec le chauffage à pleine puissance l'après-midi, -2 °C la nuit. L'ambiance du gymnase de Feugueroles-Bully a toujours été glaciale en hiver, mais sa facture énergétique... brûlante.

La commune a donc souhaité lancer une rénovation globale de l'équipement, des sols aux vestiaires, en passant par l'isolation. Cette décision a été prise à la suite d'un diagnostic de performance énergétique réalisé en 2018 par le SDEC ÉNERGIE (qui en assure toujours le suivi). Mais la commune a voulu aller encore plus loin en lançant parallèlement une étude d'opportunité pour installer des panneaux solaires sur la toiture.

200 modules photovoltaïques

Inauguré le 6 mai dernier, le gymnase est aujourd'hui coiffé de 200 modules couvrant 404 m² de toiture. Il représente la deuxième installation du département en terme de

puissance avec 75 500 kWc d'électricité produite chaque année. Cette production équivaut à la consommation de 31 foyers et évite l'émission de 27 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Le SDEC ÉNERGIE gère la revente d'électricité à Enedis et remboursera 124 000 € à la commune.

Diagnostiqué comme le bâtiment le plus énergivore de la commune, le gymnase propose aujourd'hui un confort que les sportifs n'avaient jamais connu, alors que deux radiants sur huit ont pu être supprimés. Quant aux vestiaires, ils ont été dotés d'un éclairage automatique à détection de présence. □

> Pour aller plus loin : www.soleil14.fr

Un cadastre solaire propose aux collectivités, particuliers et entreprises de découvrir le potentiel de leur toiture pour produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques.



PAROLE D'ÉLU

FRANCK ROBILLARD
MAIRE DE
FEUGUEROLLES-BULLY

« AVANÇER PROGRESSIVEMENT »

« Les économies d'énergie passent par la sobriété et l'efficacité de nos équipements. Nous avons signé un contrat avec le SDEC ÉNERGIE pour bénéficier d'une analyse de consommation sur l'ensemble des bâtiments communaux. Depuis, nous sommes passés à l'éclairage LED à la mairie, à l'école et au gymnase. Nous allons terminer le remplacement des fenêtres de la mairie et nous avons acheté un véhicule électrique. Nous subventionnons aussi l'achat de vélos électriques. Dernièrement, avec le SDEC ÉNERGIE, nous avons mutualisé le prêt d'une caméra thermique mise à disposition des habitants pour repérer les passoires thermiques. »

RETOUR
D'EXPÉRIENCE

XAVIER MADELEINE
MAIRE D'AMFREVILLE

**TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GAZ :
« PAS L'OMBRE D'UNE HÉSITATION »**



Adhérente de longue date pour la compétence électricité, la commune d'Amfreville a transféré récemment sa compétence gaz au SDEC ÉNERGIE. Une décision naturelle pour Xavier Madeleine : « Notre collaboration ancienne avec le SDEC ÉNERGIE a créé un climat de confiance. Nos services techniques et administratifs sont modestes et nous recherchons un partenaire sur lequel nous appuyer. »

Deux ans plus tôt, la commune d'Amfreville connaissait une mésaventure sur son réseau de gaz lors de travaux de voirie. « Le percement d'une canalisation aurait pu avoir des conséquences gravissimes. Nous avons dû évacuer la population de tout un quartier. »

Ce précédent n'a pas motivé à lui seul le transfert de compétence, mais il a conforté cette décision. « L'accident s'est produit en raison d'un manque d'informations. Le plan de récolement des réseaux n'avait pas été transmis à l'entreprise. Il est primordial de pouvoir réunir toutes les données. Au vu de l'événement, nous sommes aujourd'hui dans une situation plus rassurante. Il n'en demeure pas moins vrai que le maire n'est pas exonéré de ses responsabilités et je me dois d'être exigeant. »

Désormais, le SDEC ÉNERGIE apporte sa compétence à la commune pour la gestion et le diagnostic du réseau existant, mais aussi pour la planification des travaux qui pourraient être nécessaires. Xavier Madeleine espère aussi que cette délégation facilitera l'extension du réseau de gaz à l'ensemble de la commune qui n'est couverte qu'à 30 %. « Un projet difficile à mettre en œuvre mais qui est demandé par nos concitoyens. » □

LE CHIFFRE

103 000



C'est le nombre de points lumineux entretenus aujourd'hui par le service « éclairage public ».

La barre des 100 000

a été franchie avec le transfert de la compétence des communes de Creully-sur-Seulles, de Dives-sur-Mer et de Trouville-sur-Mer. À noter que l'âge moyen du parc est de 13 ans, qu'il est équipé à 28 % de leds et que seuls 18 % des foyers fonctionnent en régime permanent.

LUC-SUR-MER S'ÉQUIPE

Borne de recharge rapide et borne pour vélos électriques

Dans le cadre du réaménagement du front de mer et de la place du Petit-Enfer, Luc-sur-Mer a repensé l'accueil des voitures électriques mais aussi des déplacements doux avec l'installation de bornes de recharge pour les vélos.

Transfigurée ! Depuis sa requalification, la place du Petit-Enfer offre une articulation beaucoup plus lisible entre la rue de la Mer et le front de mer. Une première borne de recharge de 22 kW était déjà présente sur l'un des parkings. La commune de Luc-sur-Mer a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour installer une nouvelle borne rapide de 100 Kw cette fois-ci, la seule à la ronde. Pour l'heure, 15 bornes de ce type sont implantées dans le Calvados. Elles rechargent une voiture en 30 mn sur des courants alternatif ou continu.

16 points de recharges VAE

Situé sur l'itinéraire de la Vélo Maritime, Luc-sur-Mer a également souhaité s'équiper de deux bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique (VAE). Elles intègrent chacune quatre casiers permettant de charger gratuitement deux batteries. Grâce à un digicode, ces casiers disposent d'un volume suffisant pour consigner un casque et des effets personnels. Ainsi les cyclistes peuvent se délester durant la charge et pratiquer leurs activités sans contraintes. Au total, Luc-sur-Mer dispose de seize points de recharge VAE. Pour obtenir une charge à 100 %, il faut compter 3 à 5 h selon la batterie. Jean-Luc Guillouard, Vice-président en charge de la mobilité bas-carbone au SDEC ÉNERGIE, précise : « Ces bornes VAE peuvent fournir une pleine charge mais elles permettent surtout de faire un appoint. C'est de la réassurance pour continuer sa route. »

Attractivité renforcée

Les collectivités manifestent un intérêt croissant pour les bornes VAE en bordure de piste cyclable, notamment pour les sites d'intérêt



touristique. « Ces bornes contribuent à renforcer l'attractivité des communes et permettent aussi d'imaginer une autre mobilité sans véhicules motorisés », soutient Jean-Luc Guillouard.

Le montant des travaux pour la borne rapide s'élève à 46 587 €HT et à 17 170 €HT pour les bornes VAE. Après déduction de la prise en charge du SDEC ÉNERGIE de 20 %, les participations de la commune s'établissent respectivement à 34 549 € et à 13 736 € net. Des économies ont été réalisées en mutualisant les coûts de branchement des bornes VAE et de la borne rapide. □

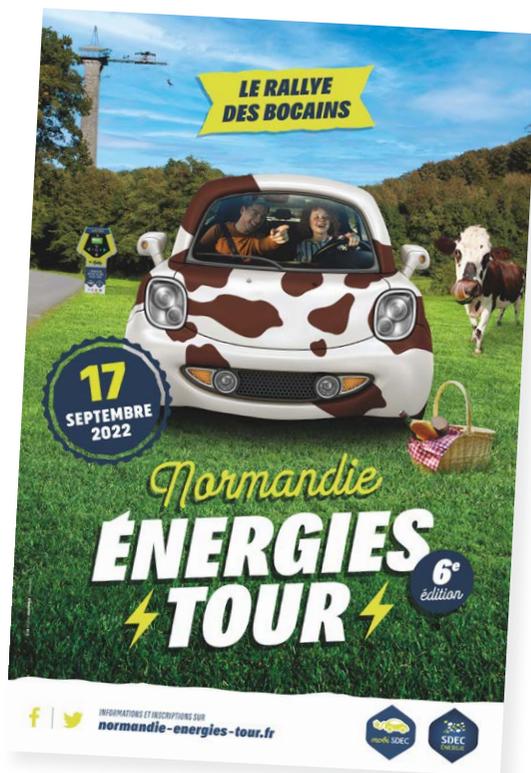
> Contact : Philippe Landrein, responsable Mobilités durables - 02 31 06 61 73 - 06 83 99 51 94 - plandrein@sdec-energie.fr

EN MISSION

6^e édition du Normandie Énergies Tour : le rallye des bocains

Imaginé pour valoriser le maillage des 230 bornes électriques installées depuis 2014 par le SDEC ÉNERGIE dans le département, le Normandie Énergies Tour (NET) est devenu un événement à part entière. La moitié des équipages est déjà fidèle au rallye, et les participants – en provenance principalement du Grand Ouest et d'Île-de-France – découvriront cette année le bocage virois. En coulisse, Alban Raffray (directeur de course), Laurence Leborgne, Aurélien Despré et Sandrine Marie-Le Brun se mobilisent depuis des semaines pour repérer les itinéraires, rédiger le road-book, concevoir les quizz et les challenges. Car, si la maîtrise de la navigation permettra d'approcher au plus près le kilométrage objectif et d'éviter les pénalités, la perspicacité, l'adresse, voire la témérité rapporteront aussi des points précieux. Le départ sera donné le samedi 17 septembre à 8h à l'espace Lenoir de Villers-Bocage après le briefing et la mise à zéro des compteurs.

Le NET est ouvert à tous les véhicules « mobilité durable » : GNV, hydrogènes, électriques, électriques rechargeables. Les particuliers, les associations et les collectivités peuvent s'inscrire, ainsi que



les entreprises dans le cadre d'un team-building. L'édition 2022 est construite en partenariat avec l'office de tourisme du Pays de Vire. Le SDEC ÉNERGIE recherche également des partenaires et notamment des concessionnaires automobiles qui souhaiteraient engager des voitures bas-carbone. □

Informations et inscription sur normandie-energies-tour.fr

PAROLE À...

GUILLAUME LEFRANÇOIS
**DIRECTEUR RÉGIONAL
 DÉLÉGUÉ COORDINATEUR
 PLAN DE RELANCE ADEME,
 AGENCE DE LA TRANSITION
 ÉCOLOGIQUE DIRECTION
 RÉGIONALE NORMANDIE**
UNE RELATION EFFICACE ET DE LONG TERME
Les grandes priorités de l'ADEME en matière de transition énergétique ?

Le contexte actuel, climatique et énergétique, place les acteurs calo-intensifs du territoire dans une situation complexe. À court terme, l'évolution des tarifs de l'énergie fragilise les acteurs du territoire, qui sont par ailleurs de plus en plus impliqués dans des démarches énergie climat pour assurer leur transition de moyen terme. L'une de nos priorités est donc d'aider les acteurs normands à décarboner leurs consommations d'énergie. Pour cela plusieurs leviers existent. En premier lieu les actions liées à la sobriété énergétique, à l'efficacité énergétique des bâtiments et des entreprises, ou encore à l'électrification des process industriels. Autre levier incontournable, le développement des énergies renouvelables thermiques pour substituer au gaz et au fuel ou encore l'accompagnement de mobilités alternatives. Notre accompagnement est varié et s'adapte aux besoins : réalisation de diagnostics, identification des pistes d'actions principales, accompagnement méthodologique, financement d'études de faisabilité, accompagnement de l'investissement. A noter que nous intervenons aussi sur du plus long terme en accompagnant des projets de recherche et développement.

Quel rôle doivent avoir les syndicats d'énergie dans la transition énergétique ?

L'atteinte de nos objectifs communs exige que l'ensemble des acteurs soient impliqués. Agir sur les gros émetteurs de carbone est indispensable, mais ce n'est pas suffisant. La massification des actions de tailles plus réduites mais plus nombreuses, notamment portées par les collectivités en milieu rural, doit se poursuivre et s'accélérer. La plus-value des syndicats d'énergie est évidente dans ce cadre, par leurs compétences, leurs savoir-faire et leur capacité d'intervention sur la rénovation énergétique des bâtiments via le Conseil en Energie Partagé, la mobilité ou le développement des énergies renouvelables.

Comment renforcer le partenariat ?

Je tiens tout d'abord à souligner la qualité et la transparence des échanges avec le SDEC ÉNERGIE, tout ce qui fait les bases d'une relation efficace et de long terme. Notre partenariat existe de longue date. Notre souhait est de le renforcer via notamment une poursuite des actions en faveur des énergies renouvelables thermiques et électriques : méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, nouveau contrat patrimonial de développement des ENR thermiques. Sur ce dernier contrat, l'enjeu est de venir abonder les aides préexistantes de la Région sur les petites installations. L'intérêt de ce partenariat repose notamment sur le fait que le SDEC ÉNERGIE agglomère plusieurs petites installations, prene la maîtrise d'ouvrage déléguée, réalise les études, pilote les travaux, aille chercher les aides publiques et remette l'installation en fonctionnement à la collectivité. □

TELEX...

17 septembre 6^e édition du Normandie Energies Tour « Le rallye des Bocains »

20 septembre Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques - Réunion de partage - **22 septembre** Journée régionale d'échanges sur la trame noire

27 au 29 septembre Congrès national de la FNCCR - **4 au 14 octobre** Commissions Locales d'Énergie (bois énergie et rénovation énergétique)

Informations et/ou inscriptions sur sdec-energie.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU SDEC ÉNERGIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

FACEBOOK.COM/SDECENERGIE @SDECENERGIE#SDEC14

Bimestriel d'information du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados

Directrice de la publication : Catherine Gournay-Leconte • Directeur délégué : Bruno Delique • Rédactrice en chef : Sandrine Marie-Le Brun • Conception graphique et éditoriale, rédaction et mise en page : aprim-caen.fr
 Crédit photos : SDEC ÉNERGIE, aprim, À vue d'œil, Feuguerolles-Bully • Impression : Caen Repro - ISSN : 1162-647 X